Cinquante deuxième année. - N° 1 A 1er, 2 et 3 janvier 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 3358

87 – HAUTE-VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

Ventes et cessions

833 765 852 RCS Limoges.
SYSLAW.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 864000 EUR.
Adresse : 31, rue Bernard Palissy, 87000 Limoges.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSION Société absorbante : SAS SYSLAW Adresse du siège : 31 RUE BERNARD PALISSY 87000 LIMOGES Capital : 864 000 EUROS Numéro unique d'identification : 833 765 852 Lieu d'immatriculation : LIMOGES Société absorbée : SELARL ACTIHUIS Adresse du siège : 31 RUE BERNARD PALISSY 87000 LIMOGES Capital : 7 200 EUROS Numéro unique d'identification : 524 261 245 Lieu d'immatriculation : LIMOGES Aux termes de trois actes sous seings privés signés à Limoges les 17 mars 2017, a été décidé le principe de la réalisation d'une fusion par constitution d'une nouvelle société de la SELARL ACTIHUIS par la SAS SYSLAW, L'évaluation des apports s'élèverait pour Actihuis au 30/06/2016 à Actifs apportés : 2 019 976 Passif pris en charge : 1 603 460 Et après réduction de capital à Passif pris en charge : 1 735 576 Rapport d'échange des droits sociaux : 2850 / 72 Montant prévu de la prime de fusion : ZÉRO EUROS Le projet de fusion a été déposé au nom des deux sociétés au tribunal de commerce de Limoges le 14 décembre 2017, pour avis.